

**ACTES DU SEMINAIRE NATIONAL  
DE FORMATION DES DIRIGEANTS**

Le projet de formation des dirigeants, proposé par la Mission Formation de l'Encadrement et approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 18 juin 2000, prévoyait la plus large diffusion des actes du séminaire national de formation des dirigeants organisé les 14 et 15 octobre 2000 à la Maison des Sports de Paris (CNOSF).

C'est aujourd'hui chose faite avec la publication des actes dont un exemplaire est diffusé auprès de chaque club affilié, de chaque CDV et de chaque Ligue. Les responsables régionaux de formation (CRF) sont également destinataires de ce document, consultable par tous sur le site internet de la FFVoile ([www.ffv.fr](http://www.ffv.fr), rubrique " Formation "). Le document écrit peut être obtenu à l'aide du bon de commande ci-après.

**BON DE COMMANDE**

Oui, je désire recevoir les actes du séminaire national de formation des dirigeants

- Participation aux frais : 50 francs x ..... exemplaire(s) = ..... francs
- Je souhaite recevoir un justificatif correspondant au montant de ma participation

+ Veuillez me faire parvenir les actes à l'adresse suivante :

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

☛ Pour que votre commande soit prise en compte, merci de joindre obligatoirement à ce bon de commande le chèque correspondant libellé à l'ordre de la FFVoile, à l'adresse ci-après :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**

Mission Formation de l'Encadrement

55 avenue Kléber - 75784 Paris Cedex 16

# ACTES DU SEMINAIRE NATIONAL DE FORMATION DES DIRIGEANTS

## Sommaire

### DEROULEMENT DU SEMINAIRE

- programme des journées

### INTERVENTIONS

- **Introduction et présentation du séminaire**  
Intervention de Michel DUCLOT
- **Quels axes de réflexion pour la politique de la FFV ?**  
Plan de l'intervention de Jean-Pierre CHAMPION et Guy DEVAUX
- **La conception d'une politique sportive locale en cohérence avec l'environnement local, territorial, national, européen, ...**  
Conférence de Philippe DRESSAYRE et Guillaume CHOCHON
- **La nouvelle loi sur le sport et ses conséquences pour le mouvement sportif**  
Résumé de l'intervention de Jean-Michel DELVERT
- **Les responsabilités juridiques au sein du club**  
Intervention de Franck LAGARDE
- **Le contrat fédéral d'assurance de la FFV**  
Intervention du groupe Zurich (Carine BLOCH, Thierry COUSIN et Georges DEHAIS)
- **La convention collective du sport et ses conséquences pour les clubs**  
Interventions de Didier PRIMAULT et d'André GUILLEMOT
- **Méthode d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation d'une politique sportive**  
Conférence de Juliette TOURNAND

### ATELIERS

- **Présentation des ateliers**  
Intervention de Jacques CATHELINÉAU
- **Réalités des clubs et liaisons avec la FFV**  
Composition et synthèse des ateliers
- **Défis, forces, faiblesses et ambitions des clubs**  
Composition et synthèse des ateliers

**CONCLUSION** Michel DUCLOT

## Synthèse

Le premier séminaire national de formation des dirigeants organisé par la Fédération Française de Voile (FFV) s'est déroulé en présence du Président Jean-Pierre CHAMPION, le samedi 14 et le dimanche 15 octobre 2000 à la Maison des Sports, avenue Pierre de Coubertin à Paris. Il a regroupé 124 participants, présidents et dirigeants de club, de comités départementaux ou de ligue, auxquels s'étaient joints une quinzaine de membres du Comité Directeur de la FFVoile et quelques personnalités invitées.

Pendant deux jours, les dirigeants ont assisté à des conférences-débats, participé à des ateliers de réflexion et contribué activement aux conclusions du séminaire.

Les actes regroupent en un seul document l'ensemble des textes distribués aux participants, le résumé et le contenu de chaque conférence, et les restitutions des travaux d'atelier. Ils ont vocation à être largement diffusés, au delà des participants, auprès de l'ensemble des clubs affiliés à la FFVoile. Ils sont également consultables sur le site internet de la FFVoile. ([www.ffv.fr](http://www.ffv.fr), rubrique « Formation »).

Le séminaire a été conçu et organisé par la Mission Formation et Emploi (MFE) de la FFV, en coordination étroite avec les Affaires Générales et le Directeur Administratif et Juridique de la FFVoile, avec le concours de la filiale Voile de France, conformément aux vœux émis par le Comité Directeur de la FFVoile du 18 juin 2000.

L'organisation du séminaire et la publication des actes ont été financées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le groupe des Banques Populaires et la FFVoile.

Faisant place à des intervenants de qualité, animé par une équipe de modérateurs et de secrétaires de séance particulièrement efficaces, le séminaire a conquis les participants avec plus de 95% d'opinions satisfaisantes. Le rythme rapide du séminaire et la forte densité d'informations focalisent la frustration relative de certains participants.

L'objectif d'engagement d'une dynamique de formation des dirigeants bénévoles de la voile semble d'ors et déjà atteint. Il sera vérifié par une évaluation à terme des bénéfices du séminaire. Mais des demandes de formations complémentaires émergent déjà des conclusions présentées.

Outre les conférences thématiques qui ont passionné les participants (responsabilité, assurance, loi sur le sport et convention collective), le séminaire visait prioritairement l'acquisition de connaissances et d'une démarche relative à la conception d'une politique sportive, dont tous les participants s'accordent à reconnaître l'intérêt pour l'avenir et le développement de la voile associative en France.